

POURQUOI NOUS DISONS
OUI
AU PROJET D'INVERSION
→ DE LA ←
CANALISATION 9

NOUS DISONS OUI AU PROJET D'INVERSION DE LA CANALISATION 9

*Un projet structurant pour l'économie, l'industrie
du raffinage et de la pétrochimie au Québec*

Montréal-Est, le 29 mai 2013 – Un important regroupement d'organisations économiques et syndicales s'unissent aujourd'hui pour lancer officiellement la Coalition en appui au projet d'inversion de la Canalisation 9, un projet sécuritaire qui permettra au Québec d'être moins dépendant du pétrole d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Europe et ainsi de consolider près de 2 000 emplois dans le secteur pétrochimique du raffinage du Québec.

« Le Québec a intérêt à tirer profit rapidement de ce projet porteur, qui participerait à sauvegarder nos deux dernières raffineries et à générer ou consolider quelques 2000 emplois directs et indirects hautement rémunérés. Notre balance commerciale serait également allégée de l'onéreuse facture de 15 milliards de dollars que nous payons actuellement pour importer le pétrole de pays d'outre-mer de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. De plus, le secteur québécois de la pétrochimie, qui a été durement malmené au cours des dernières années, pourrait bénéficier d'une relance importante et engendrer des retombées économiques non seulement pour l'Est de Montréal et pour Lévis, mais pour le Québec tout entier » affirme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

« Près de 70 % des entreprises de l'industrie de la chimie et de la pétrochimie du Québec sont concentrées dans la région métropolitaine de Montréal. Ces dernières forment un riche

écosystème qui a permis le développement d'une expertise de pointe dans le secteur, notamment grâce à nos établissements d'enseignement supérieur. De plus, profiter d'une source de pétrole brut à meilleur coût favorisera la compétitivité de nos entreprises pétrochimiques. Le projet d'inversion est une occasion unique de consolider et de développer les entreprises du secteur dans la région métropolitaine de Montréal », a affirmé Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

« C'est tout un pan de l'industrie de notre secteur qui dépend de l'approvisionnement en pétrole. L'Est de Montréal est par tradition le siège d'une industrie pétrochimique innovante et à la fine pointe de la technologie. Ce secteur d'activité génère des milliers d'emplois et la rétention de ces entreprises représente un enjeu vital. Inverser la Canalisation 9 c'est miser sur l'avenir de notre territoire et des familles qui y vivent et y travaillent. C'est pour ces raisons que nous sommes fiers d'apporter notre soutien à la coalition en appui au projet de l'inversion de la Canalisation 9 », a indiqué Isabelle Foisy, directrice générale de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

« Le projet d'inversion de la Canalisation 9 est important pour l'essor économique de l'Est de Montréal puisqu'il assurera la vitalité de l'industrie pétrochimique du Québec, dont la chaîne du polyester, par un approvisionnement plus compétitif. Ce levier en matière de création et de maintien d'emplois profitera également aux collectivités de ce secteur industriel névralgique de Montréal », ajoute monsieur André Brunelle, président de l'Association industrielle de l'est de Montréal.

« Le renversement de la Canalisation 9 correspond précisément au genre de projets économiques qui participent au renouvellement industriel du Québec et qui permettent au secteur manufacturier de redonner un élan aux investissements et aux exportations. L'industrie pétrochimique est en effet hautement stratégique, elle concerne de très nombreux secteurs connexes et offre un effet de levier dont il ne faut surtout pas se passer », a précisé Simon Prévost, président de Manufacturiers et exportateurs du Québec.

Du brut à moindre coût et des retombées économiques pour tout le Québec

Le projet d'Enbridge permettra aux industries du raffinage et de la pétrochimie du Québec de compter sur un approvisionnement fiable et à un meilleur coût.

« L'accroissement de l'activité économique dans la région de Montréal contribue à la croissance économique du Québec dans son ensemble. Plus que jamais, nous avons besoin de projets de développement porteurs et rentables comme celui d'Enbridge qui permettront de créer et de maintenir des emplois de qualité, amener des retombées fiscales importantes et générer une

prospérité durable favorisant la qualité de vie de l'ensemble des Québécois », a expliqué le président du Conseil du patronat du Québec, M. Yves-Thomas Dorval.

« La raffinerie Jean-Gaulin d'Ultramar à Lévis figure parmi les raffineries les plus avancées technologiquement en Amérique du Nord. L'accès au pétrole albertain lui permettra de demeurer compétitive, de consolider ce positionnement et, par le fait-même, les milliers d'emplois et retombées économiques significatives qu'elle génère pour notre région », d'ajouter Jérôme Gaudreault, directeur général de la Chambre de commerce de Lévis.

Durement touchées au cours des dernières années, les activités de raffinage et de pétrochimie bénéficieront d'une plus grande stabilité tout aussi profitable à l'ensemble de l'économie québécoise, ce qui aura pour effet d'améliorer la productivité de notre économie.

Un projet qui souscrit au principe d'un développement responsable et durable

La protection de l'environnement est d'ordre prioritaire pour la Coalition. Le projet d'Enbridge s'inscrit dans une perspective de développement durable alors qu'il souscrit à un équilibre entre les enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Ce projet permettra de réduire la dépendance des raffineurs québécois à l'égard du pétrole extracôtier étranger plus couteux tout en préservant la sécurité d'approvisionnement pour le marché de l'énergie domestique québécoise. De plus, ce projet n'engendre pas d'impacts environnementaux supplémentaires pour le Québec, mais générera d'importantes retombées socio-économiques particulièrement dans la région de Montréal et Québec.

« Dans le respect des meilleures normes environnementales possibles, il s'agit d'un projet dont nous n'avons pas les moyens de nous passer. Il s'agit de consolider et de développer des emplois et de créer de la richesse pour les décennies à venir. Pour ces raisons, le SCEP section locale 163, 175, 194 et 2005 appuie l'initiative d'aujourd'hui et le projet d'inversion de la canalisation 9 », selon Daniel Cloutier, représentant National du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.

La protection de l'intégrité des pipelines – Une priorité absolue

Les exploitants pipeliniers accordent une priorité absolue à la sécurité des pipelines afin d'assurer la protection du public et de l'environnement.

La protection de l'intégrité des pipelines est une priorité à chaque étape du procédé de construction d'une canalisation. Cette priorité absolue implique trois aspects clés : l'intégrité des pipelines, pour s'assurer que les pipelines fonctionnent correctement, la prévention des dommages, afin de prévenir les dommages aux pipelines causés par des travaux de construction ou d'excavation et l'intervention d'urgence pour minimiser l'impact en cas d'incident.

Entre 2002 et 2011, le bilan de sécurité des sociétés membres de la CEPA a atteint 99,999% en ce qui concerne le transport de pétrole et le gaz naturel. Source : www.cepa.com

À propos du projet d'inversion de la Canalisation 9 d'Enbridge

Le projet d'inversion de la Canalisation 9 d'Enbridge vise à inverser l'écoulement de la Canalisation 9 qui relie Sarnia, en Ontario, à Montréal au Québec, en réponse aux demandes de clients dans ces deux provinces. Le projet prévoit aussi hausser la capacité actuelle de transport de 240 000 b/j à 300 000 b/j, et permettra d'acheminer vers ces marchés du pétrole et des produits pétroliers majoritairement de l'Ouest canadien, des approvisionnements plus sûrs et moins coûteux que ceux actuellement livrés par bateau en provenance de la mer du Nord, de l'Afrique occidentale et du Moyen-Orient. L'inversion et la hausse de capacité ne nécessiteront aucun ajout de nouvelle conduite. Tous les travaux liés à l'installation de pompes et autres matériaux et équipements seront réalisés dans l'emprise et les propriétés actuelles d'Enbridge, sauf pour quelques aires de travail temporaires.

À propos de la Coalition en appui au projet d'inversion de la Canalisation 9

La Coalition en appui au projet d'inversion de la Canalisation 9 regroupe: La Fédération des chambres de commerce du Québec, le Conseil du patronat du Québec, la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Chambre de Commerce de Lévis, l'Association industrielle de l'est de Montréal, Manufacturiers et exportateurs du Québec et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier section locale 163, 175, 194 et 2005. Ensemble, ils appuient la proposition d'Enbridge visant à inverser la Canalisation 9 et disent OUI : à la prospérité économique du Québec, aux milliers d'emplois Québécois qui en dépendent et à un mode de transport du pétrole le plus sécuritaire.

- 30 -

Pour information :

Dimitri Tsingakis
Directeur général
Association Industrielle de l'Est de Montréal (AIEM)
dimitri@aiem.qc.ca
Tel. : (514) 654-8111

Isabelle Foisy
Directrice générale
Chambre de commerce de l'Est de Montréal

ifoisy@ccemontreal.ca
Téléphone : 514 354-5378, poste 225

Jérôme Gaudreault
Directeur général
Chambre de commerce de Lévis
Téléphone : 418-837-3411 Poste : 226
Cellulaire : 418-261-3656

Sylvie Paquette
Conseillère, Relations médias
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Tél. : 514 871-4000, poste 4015
s.paquette@ccmm.qc.ca

Patrick Lemieux
Conseiller principal – Communications
Conseil du patronat du Québec
Cell. : 438 886 9804

Camilla Sironi
Conseillère aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514 844-9571 p. 3227
Cell : 514 647-4745
camilla.sironi@fccq.ca

Kareen Pate, Conseillère, Affaires publiques
Manufacturiers et exportateurs du Québec
514-866-7774, poste 2125 / cell : 514-806-4621 / kareen.pate@meq.ca

Daniel Cloutier
Représentant national
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier
(514) 891-3289
dcloutier@scep.ca